



Le **défi du leadership** dans le dossier de l'itinérance

*La croissance d'entreprises
en santé va de pair avec
des collectivités en santé*



www.sans-abri.gc.ca



Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour avoir révisé ce guide :

- Kathrin Bohr, Canadian Business for Social Responsibility
- Zachariah Ezekiel, Le Conference Board du Canada
- Bob Willard, auteur du document intitulé The Sustainability Advantage

Soyez du nombre

Chaque organisation et chaque personne possèdent des connaissances, de l'expertise et des ressources qui peuvent être utiles dans la lutte contre l'itinérance. Si vous voulez combattre l'itinérance, les services d'information ci-dessous peuvent vous aider à passer à l'action.

Bureau national

Secrétariat national pour les sans-abri
Adresse du site Web : www.sans-abri.gc.ca
Numéro de téléphone : 1 800 O-Canada

Les pages suivantes vous donneront un aperçu des activités suggérées. Chacune d'elles vous aidera à contribuer à la lutte contre l'itinérance. En effet, ces activités aideront votre collectivité, ce qui, par le fait même, favorisera la prospérité de votre entreprise. Ensemble, nous pouvons créer des collectivités en santé qui favoriseront la croissance d'entreprises en santé!

Pour commander d'autres copies de cette publication, vous devez indiquer le numéro de catalogue du Ministère CA-534-12-04 et communiquer avec le :

Centre de renseignements

Ressources humaines et
Développement des compétences Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, Niveau 0
Gatineau QC
K1A 0J9
Fax : (819) 953-7260
Courriel : publications@hrsdcc-rhdcc.gc.ca
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada 2004
N° de catalogue de TPSGC : HS24-2/2004
ISBN : 0-662-68582-2

Imprimé au Canada



Introduction 2

L'itinérance concerne aussi les entreprises 3

S'engager, une sage décision sur le plan des affaires 5

Des solutions adoptées par des entreprises pour contrer l'itinérance, selon le secteur de responsabilité

 Relations communautaires 6

 Ressources humaines 9

 Comité d'employés 10

 Gestion 13

 Services financiers et administratifs 14

 Gestion de bureau et d'immeuble 17

 Services professionnels 18

Coup d'oeil sur l'itinérance au Canada..... 20

Rôle des entreprises dans la lutte contre l'itinérance..... 22

Modèle de prestation par la collectivité 23

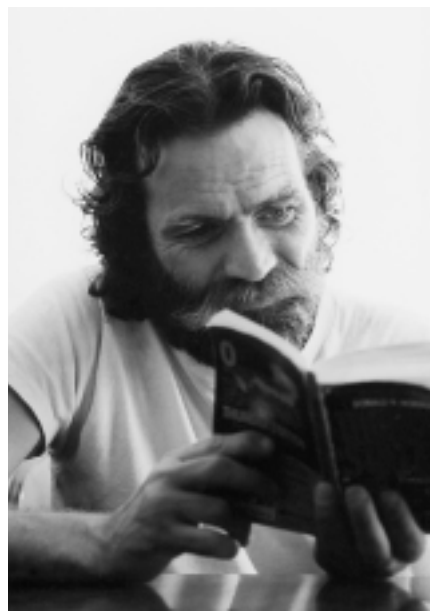
Processus de planification communautaire 23

Leadership des collectivités dans la prise de décisions 24

Participation du secteur privé 25

Plus de 40 moyens simples par lesquels vous pouvez aider les sans-abri 26

Soyez du nombre 28



Introduction

Le présent guide offre plusieurs moyens par lesquels différents membres de votre organisation peuvent relever le défi consistant à renforcer votre organisation tout en offrant aux personnes et familles sans abri ou qui risquent de se retrouver sans abri un soutien dont elles ont bien besoin. Parmi les activités évoquées, mentionnons des gestes tout simples comme la manière de recycler les cartouches d'encre pour imprimante pour aider les sans-abri, ou l'aide offerte pour construire une maison à une famille dans le besoin, ce qui peut se faire d'une manière non compliquée. Le seul fait de vouloir envisager de nouvelles façons de faire les choses quotidiennes peut facilement avoir une réelle incidence sur votre entreprise et votre collectivité.

Dans les pages qui suivent, **vous trouverez de nombreuses suggestions sur la façon dont vous pouvez aider les sans-abri dans les domaines de responsabilité les plus courants d'une organisation** (relations communautaires, ressources humaines, etc.). Vous trouverez dans le présent guide des histoires qui démontrent comment le monde des affaires assume le leadership dans ce domaine. Vous trouverez également de l'information qui vous aidera à comprendre les facteurs qui mènent à l'itinérance, afin de mieux saisir les aspects auxquels vous pouvez vous attaquer.

Le saviez-vous ?

Plus de 8 Canadiens sur 10 sont d'avis que les entreprises devraient aller au-delà de leur rôle économique traditionnel et travailler pour bâtir une meilleure société. Des 22 pays ayant participé au sondage, le Canada s'est classé au troisième rang dans ce contexte, après l'Australie et le Royaume-Uni.

*GlobeScan,
suivi de la RSE en 2003*



L'itinérance concerne aussi les entreprises


L'itinérance mine la capacité d'une collectivité d'atteindre son plein potentiel. Le nombre de sans-abri s'accroît dans toutes les collectivités du Canada et cette tendance touche non seulement des personnes, mais aussi des familles. En effet, l'utilisation des refuges d'urgence par les familles s'est accrue de façon marquée dans bon nombre de collectivités. Les jeunes et les Autochtones figurent également au nombre des sous-populations de sans-abri en croissance.

Les petits salariés trouvent de plus en plus difficile d'assumer les dépenses des nécessités de la vie, comme le logement, l'alimentation, les médicaments et les vêtements. Selon l'**Association canadienne des banques alimentaires** (www.cafb.ca), les banques d'alimentation et les programmes de distribution de repas ont connu une hausse croissante de la demande au cours des 20 dernières années, ce qui illustre bien la situation. En mars 2004, plus de 840 000 personnes se sont ravitaillées auprès d'une banque d'alimentation et 2,72 millions de repas ont été servis dans le cadre de programmes de distribution de repas. Dans bien des cas, les gens doivent faire des choix difficiles et se priver d'un ou de plusieurs éléments essentiels pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Cela fait en sorte que davantage de personnes et de familles courent le risque de se retrouver sans abri.

Toutes ces tendances ont une incidence directe sur les entreprises. Les contraintes plus grandes imposées aux petits salariés ont des répercussions sur leur productivité globale et réduisent les gains nets de notre économie.

On néglige souvent le fait que les sans-abri constituent une ressource valable pour combler les pénuries de main-d'œuvre. Les peuples autochtones, qui représentent l'une des populations dont la croissance est la plus rapide au Canada, devraient être considérés comme une ressource permettant de répondre aux besoins de main-d'œuvre. Les jeunes démontrent beaucoup de détermination pour obtenir un emploi rémunéré, mais parfois, ils n'ont pas la possibilité d'accéder aux emplois compte tenu des limites de leur formation et de leur expérience. Les sans-abri chroniques éprouvent de la difficulté à briser le cycle de l'itinérance. Il s'agit essentiellement de personnes souffrant de problèmes de santé mentale, d'invalidité et de toxicomanie. Avec les bons soutiens, certaines de ces personnes pourraient apporter une contribution valable au marché du travail.

Les gens qui vivent dans la rue ou dans les entrées de porte ou qui mendient représentent un petit pourcentage des sans-abri. Toutefois, leur présence grandissante dans les collectivités canadiennes, qu'elles soient rurales ou urbaines, est devenue un enjeu pour les entreprises



qui essaient d'attirer des consommateurs et des employés. La solution ne repose pas dans la marginalisation de ces gens dans des coins reculés de nos collectivités. En fait, une telle approche risque bien souvent de les pousser vers un sort encore pire, en plus d'aggraver les problèmes dans certaines de nos collectivités désavantagées. **C'est là un problème réel pour les entreprises et qui nécessite des solutions concrètes.**

L'Initiative de partenariats en action communautaire, la pierre angulaire de l'Initiative nationale pour les sans-abri du gouvernement du Canada, aide les collectivités à trouver des solutions au problème de l'itinérance. Dans le cadre de l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), des collectivités ont reconnu qu'il fallait mettre en place des partenariats novateurs avec des entreprises, des organisations communautaires et tous les ordres de gouvernement en vue de mettre au point des solutions viables à long terme au problème de l'itinérance.

Dans tout le pays, bon nombre d'organisations du secteur privé, d'entreprises et de particuliers ont relevé le défi et contribuent de différentes façons aux projets locaux. Leurs contributions vont de la planification et de la mise en œuvre en collaboration, à l'appui donné aux employés qui font du travail bénévole, en passant par des dons de biens et de services ou des dons en argent.

Depuis 1999, les partenariats établis avec plus de 3 000 organisations non gouvernementales, partenaires du secteur privé et autres partenaires gouvernementaux ont permis d'obtenir d'importantes ressources, à la fois financières et en nature, estimées à plus de 900 millions de dollars. Ces partenariats ont permis de mettre en place des services de soutien d'urgence visant à répondre aux besoins immédiats des personnes et des familles sans abri, comme le logement et la nourriture.

Les collectivités travaillent à stabiliser ces services de soutien ainsi qu'à créer des logements supervisés pour longs séjours et des logements abordables et à instaurer d'autres mesures préventives. Pour connaître du succès, nous avons besoin de l'expertise et de la participation de tous les membres de nos collectivités, notamment du secteur des entreprises qui sait comment, et qui peut, aider à trouver des moyens valables pour contrer l'itinérance qui profiteront aux particuliers, aux collectivités et au Canada dans son ensemble.

Il existe bien des manières concrètes, petites et grandes, de mobiliser dès maintenant le milieu des affaires. Nos efforts collectifs sauront renforcer nos collectivités afin qu'elles deviennent des milieux dynamiques où il fait bon vivre et travailler.

S'engager, une sage décision sur le plan des affaires

Le saviez-vous ?

Selon **74 %** des différents actionnaires, le personnel de direction a la responsabilité de mesurer les répercussions que ses politiques ont sur les employés et les collectivités locales.

74 %

Commission sur la démocratie canadienne et la responsabilisation des entreprises, 2001.

Une bonne décision pour votre entreprise peut également être une bonne décision pour votre collectivité; il n'y a pas forcément incompatibilité. Le présent document offre plusieurs suggestions quant à la façon dont votre entreprise peut tirer profit d'un ferme engagement social et d'une présence communautaire riche, susceptibles de représenter pour vous un avantage concurrentiel unique.

Plus de 80 % des Canadiens ont déclaré être préoccupés par l'itinérance. Cela signifie qu'il est fort probable que bon nombre de vos employés, clients, actionnaires et principaux intervenants partagent ces préoccupations. Des mesures proactives en matière d'itinérance seront très certainement bien accueillies par vos employés et vos clients et vous offriront une manière simple d'obtenir un avantage concurrentiel en cherchant à attirer leur attention.

Bon nombre d'activités mises en lumière dans le présent document peuvent renforcer la position communautaire de votre entreprise et aider à créer un capital social durable qui vous sera profitable :

- Amélioration de l'image de marque.
- Capacité d'attirer et de maintenir en fonction des employés compétents et dévoués.
- Amélioration du moral, de la créativité et de l'esprit d'innovation des employés.
- Plus grande loyauté de la clientèle.
- Confiance des collectivités au sein desquelles vous faites affaire, ainsi que des collectivités dans lesquelles vous prévoyez étendre vos activités.
- Liens solides avec les leaders communautaires, ce qui vous permettra de mieux apprécier les défis et les possibilités sur le plan du développement d'entreprise.
- Position plus solide auprès des organismes de réglementation.

Tout ce qui précède est important pour les principaux PDG du Canada, comme le révèle la neuvième enquête annuelle de l'entreprise KPMG sur *Les entreprises les plus respectées du Canada*, menée par Ipsos-Reid. Les cinq principales priorités des PDG pour 2004 consistent à assurer la santé financière à long terme de leur entreprise, ensuite à augmenter la productivité et à améliorer le rendement, à attirer et à garder des employés de haut calibre, à fidéliser davantage les clients et à inspirer confiance aux actionnaires.¹

Comme les quatre cinquièmes de la population sont aussi préoccupés par l'itinérance, on peut être sûr que les employés, les clients, les actionnaires et les principaux intervenants se joindront aux entreprises pour aider les sans-abri si celles-ci jouent le rôle de chef de file qu'on attend d'elles.

1. Enquête menée sur une période de trois mois, d'août à novembre 2003, auprès de 255 des principaux PDG du Canada.

Relations communautaires

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Relations publiques
- Programme d'investissement communautaire
- Don de société et programme de bienfaisance
- Fondation privée

Voici quelques suggestions pour vous aider à augmenter le rendement du capital investi par votre entreprise ainsi que l'efficacité de vos programmes :

- Entrer en contact avec des conseils consultatifs communautaires de l'INSA qui vous aideront à déterminer où votre contribution financière aura le plus grand effet. (Renvoi à la page 25)
- Faire connaître aux autres le processus de planification communautaire et la façon dont il permet de prendre des décisions liées à des programmes de bienfaisance.
- Élaborer des lignes directrices concernant les demandes de dons faites à votre entreprise pour aider les groupes communautaires à mieux comprendre les critères de sélection de votre entreprise.
- Proposer à votre entreprise de créer un fonds d'investissement communautaire qui appuie les sans-abri.
- Lier le fonds d'investissement communautaire de votre entreprise à une fondation qui appuie des activités similaires.
- Encourager vos homologues, dans votre secteur, à penser à la manière dont vous pouvez, ensemble, contribuer à réduire l'itinérance.
- Créer un réseau de financement avec de nombreux partenaires du secteur privé pour regrouper vos fonds d'investissement communautaire.
- Favoriser, au sein de votre entreprise, l'élaboration d'une politique pour permettre aux employés de bénéficier de journées rémunérées pour faire du bénévolat.
- Organiser des ateliers pour mettre les employés en contact avec des groupes communautaires afin que les uns et les autres puissent développer différentes capacités et mettre en commun leurs connaissances.





Le programme Adoptez-un-refuge des Hôtels Fairmont et la Iris Kirby House

St. John's (Terre-Neuve)

Pionnier en matière d'initiative de redistribution d'articles d'hôtel là où le besoin est le plus criant, le programme **Adoptez-un-refuge des Hôtels Fairmont** est devenu, au cours des dix dernières années, un programme diversifié visant à contrer l'itinérance et la faim. Chaque hôtel Fairmont en Amérique du Nord est jumelé à un refuge communautaire, dont bon nombre viennent en aide à des victimes de

violence familiale. Un bon exemple de ces partenariats diversifiés est celui entre le **Fairmont Newfoundland** et la **Iris Kirby House**. En plus de fournir régulièrement du soutien et des articles d'hygiène personnelle qui représentent d'importantes économies pour la Iris Kirby House, le Fairmont Newfoundland appuie et organise des événements annuels spécialement à l'intention des résidentes des refuges. Selon la Iris Kirby House, cet engagement « démontre que les entreprises sont prêtes à être proactives et à déclarer publiquement qu'elles veulent aider à mettre fin à la violence dont sont victimes les femmes et à l'itinérance qui en découle. » Bien que les employés du refuge accordent une grande importance aux « ressources dont ils ont vraiment besoin » et que leur fournit le Fairmont Newfoundland, selon eux, le principal avantage de ce partenariat est « le message de renforcement de l'autonomie envoyé à nos résidentes, à savoir qu'elles ont le soutien d'une collectivité qui se préoccupe d'elles. » Les représentants de l'hôtel estiment que « l'hôtel bénéficie de ce partenariat autant que le refuge » puisqu'il fait appel « aux forces de l'hôtel pour répondre aux besoins du refuge. »

« Les membres de la BCAPI sont des gens qui veulent utiliser leur influence pour réduire la pauvreté. En utilisant judicieusement nos ressources communautaires, en nous fixant des objectifs concrets et en mesurant nos progrès, NOUS POUVONS améliorer la situation. »

*Derek Oland, président-directeur général
de Moosehead Breweries Limited*

Initiative antipauvreté du milieu des affaires

Saint John (Nouveau-Brunswick)

La **Business Community Anti-Poverty Initiative (BCAPI) de Saint John, au Nouveau-Brunswick**, est un organisme autofinancé qui regroupe 100 professionnels et dirigeants d'entreprises qui travaillent avec des gens dans le besoin et s'efforcent de réduire ou d'éliminer les obstacles qui empêchent ces personnes de se sortir de la pauvreté. Cet organisme mobilise le milieu des affaires, en utilisant les ressources, les talents,

la discipline et l'influence de ses membres, en partenariat avec le savoir-faire et l'expérience de la collectivité, pour s'attaquer au grave problème communautaire de la pauvreté.

La BCAPI s'est fixé pour objectif à long terme de réduire considérablement la pauvreté pour la prochaine génération. Elle participe aux initiatives locales qui visent à prévenir la pauvreté, comme les programmes de prévention de la grossesse chez les adolescentes, et à développer des « actifs » physiques, financiers, sociaux et personnels, surtout pour les familles monoparentales et les enfants et les jeunes à risque. Elle collabore aussi à des projets stratégiques concernant la pauvreté, comme l'élaboration d'une stratégie du logement abordable, la sensibilisation du public aux effets de la pauvreté et l'organisation d'une table ronde pour élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté pour Saint John.

« Ils deviennent bien plus efficaces lorsqu'ils rencontrent des gens qui vivent dans la pauvreté, là où ces personnes se sentent en sécurité, pour les entendre raconter leur histoire. »

*Brenda Murphy, la coordonnatrice du
Saint John Urban Core Support Network*

« Les membres de la BCAPI sont des gens qui veulent utiliser leur influence pour réduire la pauvreté, selon **Derek Oland, président-directeur général de Moosehead Breweries Limited, qui est membre de cet organisme**. En utilisant judicieusement nos ressources communautaires, en nous fixant des objectifs concrets et en mesurant nos progrès, NOUS POUVONS améliorer la situation. »

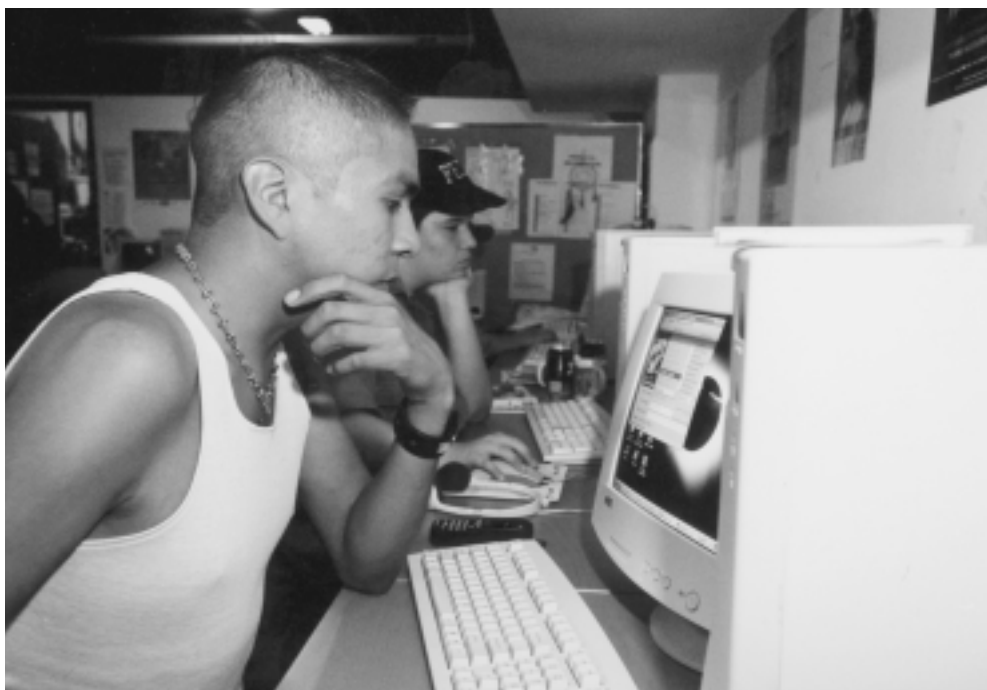
Brenda Murphy, la coordonnatrice du Saint John Urban Core Support Network, une

coalition qui regroupe des personnes vivant dans la pauvreté et des gens qui travaillent avec ces personnes sur le terrain, reconnaît avec plaisir que « lorsque la BCAPI participe aux initiatives sociales de notre collectivité, elle utilise sa grande influence pour ouvrir des portes que le secteur sans but lucratif aurait de la difficulté à faire. Cependant, ses membres doivent d'abord comprendre ce que c'est que de vivre dans la pauvreté. Ils deviennent bien plus efficaces lorsqu'ils rencontrent en toute sécurité des gens qui vivent dans la pauvreté, pour les entendre raconter leur histoire. »

Ressources humaines

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Recruter, embaucher et maintenir en poste des employés.
- Déterminer des possibilités de formation et de perfectionnement dans le cadre de la planification professionnelle.
- Promouvoir le travail d'équipe.
- Mettre en œuvre des politiques favorisant la diversité et l'égalité des chances.
- Soutenir les employés dans leur planification de retraite.
- Favoriser le développement des qualités de chef par des initiatives d'encadrement et de mentorat.



Voici quelques suggestions qui permettront aux membres des équipes de votre bureau de se perfectionner tout en intensifiant le rendement du groupe :

- Comme exercice de travail en équipe, aller chercher des aliments, préparer un repas et le servir dans un refuge local, ou coordonner la collecte et la livraison d'aliments dans le cadre d'une campagne de collecte d'aliments ou de jouets.
 - Être le mentor de sans-abri dans le cadre d'une formation pour acquérir des compétences professionnelles, par exemple pour la rédaction de curriculum vitae et la préparation à une entrevue.
- Encourager l'entreprise à engager des personnes dans le cadre d'un programme de préparation à l'emploi.
 - Encourager les employés à faire du bénévolat auprès des organismes communautaires en faisant valoir que c'est pour eux une occasion de développer leurs compétences personnelles.
 - Dans le cas des programmes de dons par retenue salariale, intégrer les agences de services aux sans-abri dans la liste des bénéficiaires éventuels.

Comité d'employés

Le saviez-vous ?

Selon **88 %** des employés de grandes entreprises, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) accroît leur motivation et leur fidélité envers l'entreprise.

88 %

*GlobeScan,
suivi de la RSE en 2004*

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Fournir au personnel un mécanisme susceptible d'influencer les décisions, et promouvoir des activités qui aideront à mobiliser la direction et les employés.
- Donner suite à l'intérêt démontré par le personnel en vue de contribuer aux efforts déployés pour soutenir la collectivité.
- Organiser des activités sociales pour le personnel.
- Donner une orientation aux nouveaux employés.
- Faciliter des activités visant à améliorer le moral et la motivation des employés.

Voici quelques suggestions susceptibles de renforcer la cohésion du groupe tout en lui donnant un sentiment de réalisation dans ses activités collectives :

- Trier et distribuer des vêtements, des souliers et autres nécessités de la vie.
- Faire du bénévolat auprès d'une organisation qui construit des maisons pour les familles, par exemple un travail de construction d'une journée auprès de l'organisme Habitat pour l'humanité.
- Donner des ressources et aider à rénover une installation communautaire locale, par exemple, faire des travaux de peinture dans une garderie ou créer un jardin communautaire.
- Dans le cadre des activités du personnel, animer une activité de financement.
- Durant les célébrations de fin d'année, animer une fête dans un refuge local, avec un échange de cadeaux à l'intention des jeunes qui y vivent.
- Aider les familles qui quittent les refuges d'urgence en donnant de vieux articles ménagers (comme des meubles) et en proposant ses services pour le déménagement.
- Créer des « trousse de démarrage » pour les familles qui déménagent dans des logements de transition, notamment des produits de nettoyage, des fournitures de cuisine, etc.
- Donner à une agence communautaire des billets de réserve pour des sports et des spectacles servant à recueillir des fonds ou comme cadeau pour les enfants et adolescents.



« Nos membres croient à la méthode « Aidez-nous à vous aider » de Habitat et ils sont fiers d'aider les familles à faible revenu à bâtir leur maison. Ils sont heureux de pouvoir dire, vous savez, j'ai aidé ces gens-là à bâtir leur maison. »

*Mike Dennis,
le président de Moen Inc. et de
l'Institut canadien de plomberie et de chauffage*

Habitat pour l'humanité Canada

Habitat pour l'humanité Canada

(www.habitat.ca) est une organisation confessionnelle sans but lucratif qui travaille avec des entreprises locales pour construire des logements simples, convenables et abordables en faisant travailler en partenariat, des bénévoles, des donateurs et des familles à faible revenu. À titre d'exemple de la participation du secteur privé, mentionnons que, depuis 1994, des centaines d'entreprises membres de l'**Institut canadien de plomberie et de chauffage** et leurs employés ont fourni plus de 2,5 millions de

dollars en matériel, en aide financière et en bénévolat pour construire des maisons pour Habitat partout au Canada.



« Nos membres croient à la méthode « Aidez-nous à vous aider » de Habitat et ils sont fiers d'aider les familles à faible revenu à bâtir leur maison, a déclaré **Mike Dennis, le président de Moen Inc. et de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage**. Ils sont heureux de pouvoir dire, vous savez, j'ai aidé ces gens-là à bâtir leur maison. »

« Pour les familles qui reçoivent l'aide d'Habitat pour l'humanité, la belle clé de leur maison neuve est comme une clé magique qui leur ouvre les portes d'un avenir plein d'espoir et de possibilités, a affirmé **David W. Hughes, le président-directeur général de Habitat pour l'humanité Canada**. C'est avec des clés comme celles-là, qui sont le fruit de la générosité des bénévoles de tout le Canada, que les familles peuvent rompre le cycle infernal de la pauvreté. »



« Quand je suis arrivée au conseil d'administration de Eva's, l'an dernier, j'ai été étonnée des possibilités que ce poste m'offrait. En plus de la satisfaction d'être utile, j'ai appris beaucoup de choses sur la gestion des entreprises. J'ai compris que les organisations privées et caritatives ont besoin plus que jamais d'être bien dirigées. Sans BoardMatch, je n'aurais jamais su ce qu'on peut obtenir sur les plans personnel et professionnel en siégeant à un conseil d'administration. »

Megan Telford,
spécialiste du droit du travail et de l'emploi

BoardMatch® Fundamentals un programme d'Altruvest

BoardMatch® Fundamentals (BMF) (www.boardmatch.org) est un programme en ligne innovateur qui met en contact des organismes de charité enregistrés avec des administrateurs enthousiastes et renseignés qui veulent partager leur savoir-faire en siégeant au conseil d'administration d'organismes de charité. Pour ce faire, BMF communique avec les entreprises, les associations professionnelles et les groupes communautaires afin de renseigner leurs employés et leurs membres sur le secteur bénévole et les possibilités de siéger au conseil d'administration d'organismes de charité.

Selon Sol Kasimer, PDG de Altruvest Charitable Services : « Pour les professionnels du secteur privé, la seule manière de comprendre ce que c'est que la gouvernance, c'est de siéger à un conseil d'administration. Cette expérience en fait de meilleurs gestionnaires. »

L'an dernier, grâce à BoardMatch Fundamentals, **Megan Telford, une spécialiste du droit du travail et de l'emploi**, s'est jointe à l'équipe de **Eva's Initiatives**, un nouveau projet d'aide aux jeunes sans abri et ceux à risque. Il leur manquait une administratrice ayant de l'expérience en négociation collective et elle répondait parfaitement à leurs besoins. Chaque année, Eva's Initiatives aide plus de 2 300 jeunes sans abri et jeunes à risque à sortir de la rue, à trouver un logement, à obtenir du soutien communautaire et à refaire leur vie.

« Quand je suis arrivée au conseil d'administration de Eva's, l'an dernier, j'ai été étonnée des possibilités que ce poste m'offrait. En plus de la satisfaction d'être utile, j'ai appris beaucoup de choses sur la gestion des entreprises. J'ai compris que les organisations privées et caritatives ont besoin plus que jamais d'être bien dirigées. Sans BoardMatch, je n'aurais jamais su ce qu'on peut obtenir sur les plans personnel et professionnel en siégeant à un conseil d'administration », conclut Megan.



Gestion

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Planifier de façon stratégique afin de veiller à ce que l'organisation atteigne les objectifs visés et les résultats prévus.
- Évaluer la dynamique de groupe ainsi que gérer et motiver le personnel pour qu'il atteigne les objectifs collectifs.
- Favoriser le perfectionnement du personnel, ce qui sera profitable à chaque employé et à l'organisation, par des examens et des évaluations du rendement et des plans d'apprentissage.
- Donner aux employés des occasions de faire preuve de créativité et de participer au processus décisionnel concernant l'orientation future de l'organisation.
- Résoudre les problèmes.



Voici quelques suggestions quant à la façon dont vous pouvez améliorer vos compétences en leadership et mieux apprécier différents styles de gestion dans une situation donnée :

- Siéger bénévolement au conseil consultatif d'organismes communautaires qui appuient les sans-abri ou les personnes qui risquent de le devenir.
- Collaborer bénévolement avec des conseils consultatifs communautaires qui travaillent avec l'INSA.
(Renvoi à la page 21)
- En qualité de membre d'une association de gens d'affaires ou d'une association profes-

sionnelle, encourager l'organisation à examiner son rôle dans la lutte contre l'itinérance.

- Agir en maître d'œuvre auprès des pairs et des collègues quant aux activités qu'ils peuvent faire pour aider à contrer l'itinérance.
- Soutenir les activités annuelles d'information publique et de financement, comme les marathons de marche au profit du refuge local pour les femmes.
- Encourager le personnel à faire des suggestions concernant le programme d'investissement communautaire de l'entreprise.
- Dans le cadre du programme d'investissement communautaire, fournir des fonds aux organisations auprès desquelles les employés agissent à titre de bénévoles.

Services financiers et administratifs

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Formuler des recommandations sur les dépenses en fonction des fonds disponibles.
- Gérer les contrats des produits et services soumissionnés.
- Préparer des factures et des paiements.
- Produire des rapports financiers.
- Prendre des arrangements de voyage et fournir du soutien administratif aux équipes de l'organisation.

Voici quelques suggestions quant à la façon de perfectionner les compétences individuelles et de se gagner la loyauté des participants de vos réseaux :

- Se porter bénévole pour recueillir des fonds. Vos contacts feront de vous un atout valable pour tout groupe communautaire.
- Encourager les fournisseurs et les entrepreneurs à examiner la façon dont leur expertise peut être utile aux organismes communautaires.
- Conclure un contrat de prestation des services courants avec un organisme communautaire dont les profits seront réinvestis dans des programmes qui aident les sans-abri, par exemple des services de photocopie, de restauration et d'aménagement paysager.
- Faire valoir auprès d'autres collègues contractants la valeur d'un investissement dans des organismes communautaires dont les projets sont assortis d'un objectif social.

Le saviez-vous ?

55 % des Canadiens ont décidé d'acheter un produit d'une entreprise plutôt que d'une autre parce que celle-ci avait une bonne présence sociale.

52 % ont refusé d'acheter un produit d'une entreprise ne faisant pas preuve de responsabilité sociale.

Ipsos-Reid, 2003

« Chaque entreprise utilise des fournitures de bureau et du matériel promotionnel, les services de messagers et de traiteurs ainsi que d'autres marchandises et services pour ses activités courantes. Nous dépensons déjà pour acheter ces choses-là... En utilisant le Social Purchasing Portal, nous obtenons les mêmes produits et services et en plus nous rendons service à la collectivité. En utilisant le SPP, les entreprises intègrent leur responsabilité sociale dans leurs activités courantes, sans déboursier un sou de plus... »

*George Brown,
le PDG de SalesWorks*

« Les clients additionnels que le Social Purchasing Portal nous a amenés ont fait croître notre entreprise et ont créé des emplois à temps plein pour six anciens jeunes à risque... »

*James Kennedy,
le propriétaire de Cook Studio Catering*

Social Purchasing Portal

Le site Web du **Social Purchasing Portal (SPP)** facilite les achats des entreprises chez les fournisseurs participants, ce qui offre des bénéfices sur le plan économique, comme des prix, une qualité et un service plus avantageux, ainsi que des avantages sur le plan social, comme la création de possibilités d'emploi pour des personnes difficiles à embaucher, et des personnes et des familles qui risquent de devenir sans abri.

Selon **George Brown, le PDG de SalesWorks, un acheteur participant**, « chaque entreprise utilise des fournitures de bureau et du matériel promotionnel, les services de messagers et de traiteurs ainsi que d'autres marchandises et services pour ses activités courantes. Nous dépensons déjà pour acheter ces choses-là... En utilisant le Social Purchasing Portal, nous obtenons les mêmes produits et services et en plus nous rendons service à la collectivité. En utilisant le SPP, les entreprises intègrent leur responsabilité sociale dans leurs activités courantes, sans déboursier un sou de plus... »

Plus on achète chez les fournisseurs participants, plus leur chiffre d'affaires augmente et plus ils créent des possibilités d'emploi. Le SPP suscite une valeur sociale grâce à son modèle d'affaires basé sur la demande et non sur la charité.

James Kennedy, le propriétaire de Cook Studio Catering, un fournisseur du SPP, ajoute : « Les clients additionnels que le Social Purchasing Portal nous a amenés ont fait croître notre entreprise et ont créé des emplois à temps plein pour six anciens jeunes à risque... »

Le Social Purchasing Portal est déjà actif à Vancouver, Toronto et Winnipeg et il le sera bientôt dans d'autres villes – www.sppcanada.org.

« Sans qu'il en coûte un sou aux banques alimentaires ni aux établissements de collecte participants, le projet AlimENCRE/échange cellu-bouffe a fourni l'équivalent de 250 000 livres de nourriture à des centaines de collectivités du Canada. »

Charles Seiden,
le directeur exécutif de l'Association canadienne
des banques alimentaires

AlimENCRE/échange cellu-bouffe

AlimENCRE/échange cellu-bouffe (www.think-food.com) est une organisation à partenaires multiples qui vise à protéger l'environnement en recueillant des fonds pour les banques alimentaires grâce à la collecte et au recyclage de cartouches à jet d'encre et de téléphones cellulaires. Elle a reçu un prix pour ses activités. Elle fait d'une pierre deux coups : elle fournit des ressources pour apaiser la faim et elle réduit la quantité de déchets dans les

dépotoirs. Chaque article récolté vaut environ un pot de beurre d'arachides ou un litre de lait! Il y a des milliers d'endroits qui participent à la collecte de ces articles. On compte **Petro-Canada, Purolator et Rogers Wireless** parmi les commanditaires nationaux.

« Sans qu'il en coûte un sou aux banques alimentaires ni aux établissements de collecte participants, le projet AlimENCRE/échange cellu-bouffe a fourni l'équivalent de 250 000 livres de nourriture à des centaines de collectivités du Canada », d'après **Charles Seiden, le directeur exécutif de l'Association canadienne des banques alimentaires.**

« AlimENCRE offre aux entreprises des possibilités exceptionnelles pour ce qui est d'amener leurs employés et leurs clients à recycler des cartouches à jet d'encre et des téléphones cellulaires, selon **Hazel Gillespie, National Community Investment Manager, Petro-Canada.** Bien des gens sont des passionnés de l'environnement et le fait de pouvoir le protéger tout en aidant les banques alimentaires du Canada constitue un puissant incitatif pour eux. Le personnel d'AlimENCRE est composé de gens talentueux, bien organisés et efficaces. Notre partenariat avec eux est très enrichissant et nous encourageons vivement les autres entreprises à travailler avec eux. »



Gestion de bureau et d'immeuble

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Veiller à ce que le personnel ait accès à du matériel de bureau sécuritaire, par exemple sur le plan de la technologie et du mobilier, et recommander des améliorations qui permettront d'accroître l'efficacité et la sécurité.
- Coordonner l'entretien du matériel en temps opportun.
- Acheter des articles de papeterie et autres fournitures requises.
- Gérer l'entretien de l'immeuble.
- Donner des conseils en ce qui concerne le développement des immobilisations.

Voici quelques suggestions de moyens efficaces pour gérer les ressources de manière à engendrer des retombées sociales positives pour l'entreprise et la collectivité :

- Envisager des manières créatives de recycler les ressources technologiques lorsqu'elles deviennent obsolètes, par exemple donner des ordinateurs, téléphones et cartouches d'encre à des organisations qui veillent à ce que les produits des remises à neuf soient réinvestis dans la collectivité, ce qui aide des particuliers à acquérir des compétences.
- Donner le mobilier excédentaire aux familles qui déménagent dans des logements temporaires ou de transition.
- Mettre vos compétences et votre expérience au profit d'un refuge qui dispose de ressources limitées, notamment en ce qui concerne la façon de réaliser des économies au moyen de techniques efficaces de gestion des ressources.
- Permettre aux organismes communautaires d'accéder aux aires d'entreposage inutilisées afin que les sans-abri puissent y ranger en toute sécurité les produits de valeur qu'ils possèdent.
- Permettre aux organismes communautaires d'utiliser vos salles de réunion lorsque la chose est possible, ce qui inclut les ordinateurs portatifs, les projecteurs et d'autres ressources pour les réunions.

Services professionnels

Si vous êtes responsable de certaines des activités qui suivent, vous trouverez dans cette partie de nombreuses façons de participer aux efforts visant à trouver des moyens de contrer l'itinérance dans le cadre de vos activités quotidiennes :

- Conseils juridiques
- Communications, relations publiques, marketing
- Soutien des techniques d'information, développement du Web
- Services de comptabilité



En mettant à profit vos compétences pour aider un organisme communautaire à offrir des services aux sans-abri, vous pourrez acquérir des compétences qui contribueront à améliorer vos capacités dans votre emploi :

- Offrir des services spécialisés aux organismes communautaires, par exemple en leur donnant des conseils en matière de comptabilité et d'informatique ainsi que des conseils juridiques.
- Offrir un atelier sur vos compétences spécialisées afin d'améliorer les capacités du groupe.
- Proposer de créer un site Web ou offrir gratuitement des mises à jour, des activités de conception graphique, des présentations.
- Participer aux programmes de tutorat, comme des clubs de mathématiques, des cercles de lecture.
- Marketing à vocation humanitaire – Si votre entreprise s'engage à soutenir les organismes qui servent les sans-abri, réaliser des produits de communication qui témoignent des avantages pour l'entreprise, les sans-abri et la collectivité.
- Fournir des conseils non rémunérés pour soutenir une campagne d'information visant à aider les organismes à combattre les mythes et les stéréotypes concernant les sans-abri.

Le Refuge La Piaule de Drummondville

La contribution de professionnels dans le cadre du projet de rénovation et d'aménagement d'un centre communautaire pour les jeunes en rupture sociale à Drummondville aura été un élément déterminant du succès de ce projet.

Confronté à une tâche dépassant le cadre de ses compétences, le **Refuge La Piaule du Centre du Québec** a pu bénéficier du soutien d'une équipe de conseillers composée d'architectes, d'ingénieurs, de notaires, de conseillers financiers, d'entrepreneurs en construction, de gestionnaires en immobilier, etc., pour la plupart membres du **Club Rotary de Drummondville**.

Jean-Marie Richard, coordonnateur du Refuge La Piaule, a expliqué que « l'expertise mise à contribution par les membres de ce comité a permis à l'organisme de mener à terme un projet ayant fait l'objet d'une analyse très rigoureuse à chaque étape de sa réalisation ».

La sensibilité aux réalités vécues par les jeunes sans abri ou en rupture sociale que les membres de ce comité ont développée aura également permis de mobiliser plusieurs partenaires et membres de la collectivité autour d'un projet qui s'est avéré ambitieux et difficile, mais parfaitement adapté aux besoins particuliers de ces jeunes.

« Contribuer à la réalisation de ce projet a été une expérience à la fois satisfaisante et inspirante. Il en ressort une grande fierté et le profond sentiment d'avoir accompli quelque chose d'important pour notre collectivité!, » a déclaré **Jean-Guy Roy, propriétaire du magasin Canadian Tire** de Drummondville, membre du Club Rotary, président du comité de conseillers du projet d'aménagement du Centre Multi-Arts avec le Refuge La Piaule du Centre du Québec.

Coup d'oeil sur l'itinérance au Canada

Des sans-abri, il y en a partout au Canada, pas seulement dans les grandes villes. Le problème de l'itinérance est particulièrement grave dans 61 collectivités dont la population varie de 7 000 habitants, à Iqaluit, à 2,4 millions, à Toronto, en passant par 72 600, à Red Deer.

Il y a les sans-abri visibles, qu'on voit dans les rues, mais il y aussi les itinérants invisibles, qui sont beaucoup plus nombreux. Ce sont les gens qui vivent dans les refuges, qui sont hébergés temporairement par leur famille ou par leurs amis ou qui vivent dans un environnement malsain (comme les victimes de violence familiale) et qui pourraient se retrouver dans la rue s'ils devaient quitter l'endroit où ils se trouvent.

Les sans-abri sont donc difficiles à dénombrer. Selon les recherches et les dénombrements effectués dans les rues et dans les refuges, au moins 0,5 % de la population de chaque collectivité du Canada est sans-abri. Autrement dit, il y a actuellement environ 150 000 sans-abri au Canada, sans compter les personnes qui vivent dans des logements surpeuplés ou dans des conditions inacceptables.



Il faut signaler que depuis le début de l'INSA, les collectivités ont créé environ 10 000 places permanentes dans les refuges, les logements de transition et les logements supervisés. Ainsi, dans les 61 collectivités où les besoins sont les plus pressants, tous ceux qui n'ont pas de lit pour passer la nuit peuvent en trouver un. Cependant, bien des organisations communautaires ne peuvent les garder pendant la journée et ils doivent attendre dehors la réouverture des refuges.

Mieux connaître les sans-abri et les personnes à risque peut vous aider à trouver les moyens que vous et votre organisation pouvez prendre pour participer à la lutte contre l'itinérance dans votre collectivité. Il faut savoir, pour commencer, que les sans-abri et les personnes à risque comprennent les groupes suivants :

- Les travailleurs à faible salaire
- Les personnes ayant des problèmes de santé mentale
- Les jeunes, les femmes et les personnes âgées qui veulent échapper à la violence familiale
- Les Autochtones
- Les immigrants et les réfugiés

Le saviez-vous ?

80 %

Plus de **80 %** des Canadiens ont déclaré être préoccupés par l'itinérance.

Pollara 2002

L'itinérance a autant de causes qu'il y a de sans-abri. Bien des petits salariés canadiens passent leur vie à deux doigts de l'itinérance. Qu'un malheur survienne, maladie, incendie, inondation, séparation ou perte d'emploi, et ils se retrouvent à la rue pour un bout de temps. Ce genre d'itinérance épisodique peut durer de quelques mois à un an, mais dans la plupart des cas, les petits salariés réussissent à reprendre leur vie en main.

Le manque de logements sains, sécuritaires et abordables fait de plus en plus de sans-abri. Bien des gens qui vivent dans des refuges pour sans-abri ont un emploi à temps plein ou partiel, mais ne peuvent se payer un logement à eux. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, en 2001, 1,7 million ou 15,8 % des ménages avaient des « besoins impérieux » en matière de logement. Autrement dit, la moitié des travailleurs canadiens à faible revenu dépensaient plus de 50 % de leur revenu brut pour se loger.

Pour 20 à 30 % des sans-abri canadiens, l'itinérance est une descente aux enfers qui dure des années. Certains ont des difficultés chroniques ou débilitantes, comme de graves problèmes de santé mentale, de dépendance au jeu, de toxicomanie ou d'alcoolisme. D'autres sont victimes de discrimination ou manquent gravement d'instruction ou d'employabilité. Ces sans-abri chroniques connaissent de longues périodes d'itinérance pendant toute leur vie.

Pour plus de renseignements sur l'itinérance au Canada, visitez le **www.sans-abri.gc.ca**.



Rôle des entreprises dans la lutte contre l'itinérance

Bien des entreprises contribuent beaucoup à la lutte contre l'itinérance dans le cadre de leurs programmes philanthropiques et de leurs affaires. Certaines appuient les femmes qui veulent échapper à la violence, d'autres aident les jeunes défavorisés et marginalisés à se réaliser. Des compagnies de construction encouragent des individus à acquérir des compétences qui les aident à devenir autonomes et d'autres veillent à ce que les familles dans le besoin aient le soutien nécessaire pour ne pas devenir sans-abri. **Sans les ressources et le soutien fournis par ces entreprises, les personnes et les familles à risque seraient beaucoup plus nombreuses.**

Quand les entreprises parlent de leur collaboration avec les secteurs public et bénévole, elles disent souvent qu'elles aident les personnes à risque ou les personnes dans le besoin, au lieu de dire qu'elles participent à la lutte contre l'itinérance. Si leurs contributions étaient mieux identifiées, on pourrait en augmenter l'impact sur les sans-abri.

Beaucoup d'organisations communautaires locales, régionales ou nationales répondent de diverses manières aux besoins des personnes et des familles. En communiquant avec ces organisations, vous découvrirez bien des moyens d'aider les sans-abri. Consultez la section sur la participation du secteur privé pour vous renseigner sur leur travail.

Modèle de prestation par la collectivité

La population de sans-abri dans les centres urbains et ruraux du Canada s'est accrue au cours de la dernière décennie, à la fois en nombre et en diversité. En 1999, des organismes régionaux, nationaux et internationaux ont tous demandé au gouvernement du Canada de former des partenariats et de prendre immédiatement des mesures pour lutter contre l'itinérance.

Des consultations menées auprès des fournisseurs de services et des sans-abri ont permis de constater que, même si le gouvernement et les organismes communautaires offrent aux sans-abri beaucoup de programmes et de ressources, le système est fragmenté et non coordonné, ce qui engendre de nombreuses lacunes dans les services nécessaires. Il est également évident que, même si l'itinérance existe partout au pays, les enjeux qui y sont liés sont très différents d'une collectivité à l'autre.

Le gouvernement du Canada a répondu en créant l'INSA et son programme considéré comme la pierre angulaire, l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC). Ce programme répond aux besoins en matière de coordination communautaire et reconnaît le fait qu'une approche locale pour contrer l'itinérance est ce qui fonctionne le mieux.

Processus de planification communautaire

Sous l'égide de l'IPAC, les organismes locaux intéressés à élaborer des moyens de contrer l'itinérance se sont réunis afin de recenser les atouts et les lacunes dans leurs efforts pour contrer l'itinérance dans leur collectivité. Ce nouveau modèle de gouvernance réunit un ensemble d'intervenants clés dans un groupe de planification communautaire souvent appelé « conseil consultatif communautaire » (ou comité directeur, comité d'action, comité de gouvernance). Ce groupe inclut habituellement des représentants des organismes communautaires locaux et de divers ordres de gouvernement. Les jeunes et les Autochtones constituent des sous-populations importantes et croissantes qui sont souvent représentées aux des tables de planification.

Le plan communautaire, qui est rédigé à la faveur de ce processus consultatif, a pour objet de cerner les priorités locales. Ces plans permettent aux organismes communautaires de se concentrer sur les formes de soutien les plus utiles pour aider les personnes et les familles sans abri et trouver des moyens durables de contrer l'itinérance.

Leadership des collectivités dans la prise de décisions

Ce nouveau modèle de gouvernance a été un succès. Il a engendré la mobilisation communautaire à l'échelon local et la création de partenariats améliorés parmi tous les intervenants, y compris les groupes qui risquent le plus de devenir sans abri. Le modèle de l'IPAC a permis aux organismes communautaires, aux gouvernements et au secteur privé de mieux coordonner leurs efforts et, par conséquent, d'obtenir des ressources humaines et financières additionnelles pour trouver des solutions au problème de l'itinérance.

L'IPAC a reçu un prix d'excellence pour ses meilleures pratiques dans le cadre du Dubai International Awards de 2002 de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat. Les initiatives qui, comme l'IPAC, ont reçu un prix d'excellence sont celles qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'amélioration de la qualité de vie dans les villes et les collectivités partout dans le monde. Lors de la remise des prix de 2002, un comité indépendant a examiné 544 candidatures. L'Initiative de partenariats en action communautaire du gouvernement du Canada est l'une des quatre initiatives de l'Amérique du Nord qui ont été récompensées.

Au cours des trois premières années (de 1999 à 2003) de l'Initiative, des plans communautaires ont été élaborés dans 61 grandes collectivités du pays qui comptent 75 % de la population. À ce moment-là, bon nombre de collectivités axaient prioritairement leurs efforts sur des mesures d'urgence visant à répondre aux besoins essentiels de leur population de sans-abri.

En mars 2003, l'IPAC a été renouvelée grâce à une contribution additionnelle de 257 millions de dollars sur trois ans, l'objectif étant de mettre à profit et d'améliorer les succès communautaires enregistrés depuis la mise en œuvre de l'INSA.

Les collectivités ont évalué les progrès réalisés à ce jour en fonction de leurs plans originaux, ont identifié les soutiens additionnels dont elles ont besoin pour aider les sans-abri et ont également mis à jour leurs plans afin de refléter les nouvelles priorités. À la suite des consultations avec les intervenants et partenaires, plusieurs collectivités passent des services de soutien d'urgence aux interventions axées sur des logements de transition et des logements supervisés de manière à créer des environnements de vie plus stables et des services de soutien pour les sans-abri.

Jusqu'à présent, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser plus de 1,15 milliard de dollars en six ans dans le cadre de l'INSA.

Participation du secteur privé



Outre les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur privé a offert beaucoup de ressources financières et en nature afin d'aider les organismes communautaires à venir en aide aux sans-abri.

Misant sur les expériences positives qu'elles ont acquises en collaborant pour trouver des moyens de contrer l'itinérance, les collectivités élargissent la portée de leurs efforts de manière à mobiliser davantage les secteurs des entreprises et non gouvernemental.

Les conseils consultatifs communautaires peuvent offrir du soutien stratégique pour aider à déterminer l'endroit où les contributions des entreprises auront les plus grandes repercussions.

Les conseils consultatifs communautaires peuvent aussi aider à définir de nombreuses façons par lesquelles votre entreprise peut participer à l'élaboration de moyens de contrer l'itinérance. Ce soutien non seulement aide à améliorer la vie des Canadiens les plus vulnérables, mais accroît également le bien-être global des collectivités où vivent et travaillent vos employés.



Le saviez-vous ?

La responsabilité sociale des entreprises est positivement reliée à une meilleure performance financière, et ce rapport est significatif sur le plan statistique... La performance d'une entreprise socialement responsable peut être associée à une série d'avantages nets.

*Haas School of Business,
Université de Californie
à Berkeley, 2004*

Plus de 40 moyens simples par lesquels vous pouvez aider les sans-abri

Faire du bénévolat

En tant que particulier

- Tenir le rôle de mentor auprès de sans-abri dans le cadre d'une formation visant à leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles, par exemple en ce qui concerne la rédaction de curriculum vitæ et la préparation à une entrevue.
- Encourager les employés à faire du bénévolat auprès des organismes communautaires en leur faisant valoir que cela constitue une bonne occasion de développer leurs compétences personnelles.
- Siéger à titre bénévole aux conseils consultatifs des organismes communautaires qui viennent en aide aux sans-abri ou aux personnes qui risquent de le devenir.
- Siéger à titre bénévole aux conseils consultatifs communautaires qui travaillent avec l'INSA. (Renvoi à la page 21)
- Mettre vos compétences et votre expérience au profit d'un refuge qui dispose de ressources limitées, notamment en ce qui concerne la façon de réaliser des économies au moyen de techniques efficaces de gestion des ressources.
- Se porter bénévole pour recueillir des fonds. Vos contacts feront de vous un atout valable pour tout groupe communautaire.
- Offrir des services spécialisés aux organismes communautaires, par exemple en les aidant à améliorer leurs systèmes comptables et informatiques ainsi qu'en leur donnant des conseils en matière de développement des immobilisations et des conseils juridiques.
- Offrir un atelier sur vos compétences spécialisées afin d'améliorer les capacités du groupe.
- Proposer de créer un site Web ou offrir gratuitement des mises à jour, des activités de conception graphique, des présentations.
- Participer aux programmes de tutorat, comme des clubs de mathématiques, des cercles de lecture.

En tant qu'organisation

- Entrer en contact avec des conseils consultatifs communautaires de l'INSA qui vous aideront à déterminer où votre contribution financière aura le plus grand effet. (Renvoi à la page 21)
- Favoriser, au sein de votre entreprise, une politique prévoyant des journées rémunérées pour les employés qui font du bénévolat.
- Organiser des ateliers pour mettre les employés en contact avec des groupes communautaires afin que les uns et les autres puissent développer différentes capacités et mettre en commun leurs connaissances.
- Faire du bénévolat auprès d'une organisation qui construit des maisons pour les familles, par exemple faire des travaux de construction pendant une journée pour l'organisme Habitat pour l'humanité.
- Marketing à vocation humanitaire – Si votre entreprise s'engage à soutenir les organismes qui aident les sans-abri, réaliser des produits de communication qui témoignent des avantages pour l'entreprise, les sans-abri et la collectivité.



Faire des dons

En tant que particulier

- Trier et distribuer des vêtements, des souliers et autres nécessités de la vie.
- Aider les familles qui quittent les refuges d'urgence en donnant de vieux articles ménagers (comme des meubles) et en proposant vos services pour le déménagement.
- Créer des « trousse de démarrage » pour les familles qui déménagent dans des logements de transition, notamment des produits de nettoyage, des fournitures de cuisine, etc.
- Donner à un organisme communautaire des billets de réserve pour des activités sportives et des spectacles dans le cadre d'une collecte de fonds ou comme cadeau pour les enfants et adolescents.



En tant qu'organisation

- Proposer à votre entreprise de créer un fonds d'investissement communautaire pour aider les sans-abri.
- Lier les fonds d'investissement communautaire de votre entreprise à une fondation qui appuie des activités similaires.
- Créer un réseau de financement avec des partenaires du secteur des entreprises pour regrouper vos fonds d'investissement communautaire.
- Conclure un contrat de prestation des services courants avec un organisme communautaire dont les profits seront réinvestis dans des programmes qui aident les sans-abri, par exemple des services de photocopie, de restauration et d'aménagement paysager.
- Dans le cadre des exercices de promotion du travail d'équipe, aller chercher des aliments, préparer un repas et le servir dans un refuge local, ou coordonner la collecte et la livraison dans le cadre d'une campagne de collecte d'aliments ou de jouets.
- Dans le cas des programmes de dons par retenue sur la paye des employés, intégrer les agences de services aux sans-abri dans la liste des bénéficiaires éventuels.
- Donner des ressources et aider à rénover une installation communautaire locale, par exemple, faire des travaux de peinture dans une garderie ou créer un jardin communautaire.
- Dans le cadre des activités du personnel, animer une activité de financement.
- Durant les célébrations de fin d'année, animer une fête dans un refuge local, avec un échange de cadeaux à l'intention des enfants qui y vivent.
- Dans le cadre du programme d'investissement communautaire, fournir des fonds aux organisations auprès desquelles les employés agissent à titre de bénévoles.
- Envisager des manières créatives de recycler les ressources technologiques lorsqu'elles deviennent obsolètes, par exemple donner des ordinateurs, téléphones et cartouches d'encre aux organisations qui réinvestiront les produits des remises à neuf dans la collectivité, ce qui aide des particuliers à acquérir des compétences.
- Donner le mobilier excédentaire aux familles qui déménagent dans des logements temporaires ou de transition.
- Permettre aux organismes communautaires d'accéder aux aires d'entreposage inutilisées afin que les sans-abri puissent y ranger en toute sécurité les produits de valeur qu'ils possèdent.
- Permettre aux organismes communautaires d'utiliser vos salles de réunion lorsque la chose est possible, ce qui inclut les ordinateurs portatifs, les projecteurs et d'autres ressources pour les réunions.

Éduquer et sensibiliser

En tant que particulier

- Faire connaître aux autres le processus de planification communautaire de l'IPAC et la façon dont il facilite la prise de décisions concernant les programmes de bienfaisance. (Renvoi à la page 21)
- En qualité de membre d'une association de gens d'affaires ou d'une association professionnelle, encourager l'organisation à examiner son rôle dans la lutte contre l'itinérance.
- Agir en maître d'œuvre auprès des pairs et des collègues quant aux activités qu'ils peuvent faire pour aider à lutter contre l'itinérance.
- Encourager les fournisseurs et les entrepreneurs à examiner la façon dont leur expertise peut être utile aux organismes communautaires.
- Faire valoir auprès d'autres collègues contractants la valeur d'un investissement dans des organismes communautaires dont les projets sont assortis d'un objectif social.
- Fournir des conseils non rémunérés pour soutenir une campagne d'information visant à aider les organismes à combattre les mythes et les stéréotypes concernant les sans-abri.

En tant qu'organisation

- Élaborer des lignes directrices concernant les demandes de dons faites à votre entreprise pour aider les groupes communautaires à mieux comprendre les critères de sélection de votre entreprise.
- Encourager vos homologues, dans votre secteur, à réfléchir à la manière dont vous pouvez, ensemble, contribuer à réduire l'itinérance.
- Encourager l'entreprise à engager des personnes dans le cadre d'un programme de préparation à l'emploi.
- Favoriser des activités annuelles d'information publique et de financement, comme un marathon de marche au profit du refuge local pour les femmes.
- Encourager le personnel à faire des suggestions concernant le programme d'investissement communautaire de l'entreprise.

Soyez du nombre

Chaque organisation et chaque personne possède des connaissances, de l'expertise et des ressources qui peuvent être utiles dans la lutte contre l'itinérance. Si vous voulez combattre l'itinérance, les services d'information ci-dessous peuvent vous aider à passer à l'action.

Bureau national

Secrétariat national pour les sans-abri

Adresse du site Web : www.sans-abri.gc.ca

Numéro de téléphone : 1 800 O-Canada